



Ville de Montréal
Service du capital humain

Description d'emploi

Col bleu

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
OPÉRATEUR(TRICE)	607890	014087	020

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux consistant à contrôler, selon le cas, toutes les opérations reliées aux procédés de collecte, traitement, production et distribution de l'eau potable ou des eaux usées afin d'assurer la conformité des procédés à la réglementation en vigueur et aux normes de sécurité, de qualité et de performance établies.

Le travail s'accomplit sous direction générale. L'employé reçoit ses directives sous forme orale ou écrite. Il est principalement tenu de contrôler et de surveiller le déroulement des opérations, d'analyser et d'interpréter les données transmises par le système de contrôle distribué et de prendre les décisions opérationnelles appropriées. Il doit effectuer, par télécommande ou localement, les réglages ou manœuvres nécessaires à la bonne marche des opérations. Il doit également coordonner et organiser les activités des préposés au procédé et de la patrouille.

De plus, l'employé doit consigner toutes les informations relatives aux opérations de son quart de travail et rédiger des rapports d'activités. En fonction des besoins opérationnels, il peut être appelé à exercer toutes les tâches d'un préposé au procédé. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé. Un employé de rang supérieur vérifie son travail.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Exerce un contrôle, une télésurveillance et la télécommande de toutes les opérations reliées aux procédés via un système de contrôle distribué.
2. Analyse et interprète les conditions d'opération et les données fournies par le système de contrôle distribué, extrait au besoin des renseignements additionnels des systèmes d'historisation, d'acquisition et de traitement des données et prend les décisions appropriées.
3. Applique ou modifie les consignes automatisées proposées par le système de contrôle distribué afin d'optimiser la performance des procédés, d'atteindre les objectifs de collecte, de traitement, de production et de distribution, de respecter la réglementation en vigueur et de minimiser les impacts en regard des coûts.
4. Surveille et opère en mode automatique ou manuel, les divers équipements tels que pompes, moteurs, accumulateurs, transformateurs, ventilateurs, compresseurs, convoyeurs, ozoneurs, vannes de contrôle et de régulation, incinérateurs à écume, générateurs d'hypochlorite, réacteurs UV, chlorateurs, systèmes d'injection de produits chimiques, systèmes de protection incendie.
5. Commande à distance des dispositifs pour régler la température, la pression, le niveau, le débit des liquides, la vitesse de pompage, etc.
6. Observe les variations dans le déroulement des procédés, interprète les lectures et les résultats d'analyses et fait les réglages appropriés.
7. Règle les problèmes relevant de sa compétence et demande l'intervention de l'équipe d'entretien si

et
h

nécessaire. À cet effet, s'assure du diagnostic adéquat des problèmes et renseigne l'équipe d'entretien sur les problèmes rencontrés et les travaux à effectuer.

8. Coordonne et organise les activités des préposés au procédé et de la patrouille afin de contrôler les objectifs de collecte, de traitement, de production et de distribution préétablis. Donne toutes les directives relatives au bon fonctionnement des équipements et des installations.
9. Effectue ou coordonne, lors de défaillances du système de contrôle distribué, les manœuvres d'opération aux postes locaux de contrôle et donne les indications nécessaires.
10. S'assure, lors de défaillances de l'alimentation électrique, de l'entrée en fonction du système auxiliaire et du maintien en opération des installations nécessaires. Commande à distance les disjoncteurs d'alimentation électrique et les transferts de lignes.
11. Voit, lors du rétablissement de l'alimentation électrique, à la reprise normale des opérations en procédant aux contrôles d'usage aux différents postes locaux et en effectuant ou faisant effectuer les manœuvres et réglages requis.
12. Transmet, lors des changements de relèves, les informations permettant d'assurer la continuité des opérations, des réparations d'installations, des réglages à effectuer, des contrôles particuliers, etc.
13. Vérifie les rapports quotidiens des opérations, calcule les débits et autres variables. Accueille les différents intervenants, tient à jour des registres et des formulaires d'opération et rédige des rapports d'activités. À cet effet, utilise divers outils opérationnels tels que le système de contrôle distribué, le système d'historisation, d'acquisition et de traitement de données et le système de gestion de maintenance assistée par ordinateur.
14. Participe à la configuration des pages écrans, à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures d'opération.
15. Signale à son supérieur toute défektivité technique ou problème important affectant la bonne marche de l'usine et formule ses recommandations. Avise les autres secteurs de toute manœuvre ou changement aux conditions d'opération qui pourraient les affecter.
16. Reçoit et traite les appels des organismes publics, parapublics et services d'urgence en lien avec les opérations et le respect de la réglementation.
17. Initie les nouveaux employés à la pratique de la fonction.

et
h



QUALITÉS REQUISES

Connaissances supérieures :

- Des techniques d'assainissement des eaux;
- Du fonctionnement des installations et des équipements reliés à la collecte, le traitement, la production et la distribution de l'eau potable ou des eaux usées.

Bonnes connaissances :

- Du français parlé et écrit;
- Des rudiments de l'hydraulique, de l'électricité et de la mécanique;
- Des dangers de contamination et des mesures préventives;
- De la réglementation en vigueur;
- Des calculs de débits, dosages, volumes, concentrations et autres données;
- Des risques, des mesures de sécurité requises et des différentes normes qui régissent ceux-ci.

Habilités :

- À prendre des décisions en situation d'urgence;
- À lire divers indicateurs et à observer des détails;
- À analyser et à interpréter des données techniques;
- À faire la coordination d'opérations multiples;
- À faire preuve de jugement et d'initiative;
- À préparer et rédiger des rapports précis;
- À travailler en équipe multidisciplinaire;
- À travailler avec plusieurs écrans simultanément;
- À lire des plans et à travailler avec des manuels techniques;
- À utiliser les différents logiciels de bureautique.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction :

D.E.C. en technique de l'assainissement de l'eau reconnu par le Ministère de l'Éducation.

Expérience :

Posséder un certain nombre d'années d'expérience dans un travail permettant à l'employé de se familiariser avec la nature de la fonction.

ou

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Posséder un permis de conduire valide.

Vu et approuvé

Pour la Ville

année

mois

jour

Pour le syndicat


Huzanne Baque

2012

04

30


